

Bulletin technique viticulture bio

n°14 - mercredi 22 novembre 2023

Du côté des maladies : *Transfert de connaissances*

<p>Excoriose Fiche INRA</p>	<p><i>Prophylaxie</i> : observez les bois de taille, les brûler en cas de forte attaque ou parcelle à historique. Les conditions du printemps détermineront l'importance de l'attaque. Observez bien toutes vos parcelles pour décider d'une intervention (> 30% des bourgeons au stade pointe verte). C'est une maladie, prégnante en printemps humide... Peu de risque actuellement !</p>
<p>Black Dead Arm Fiche INRA</p>	<p><i>Prophylaxie</i> : brûlez les sarments ; évitez les grosses plaies de taille et les agressions mécaniques sur le cep : travail facilité si repérage des pieds atteints. Prévoir un sur-greffage si le porte-greffage est sain.</p>
<p>Esca Fiche INRA</p>	<p><i>Prophylaxie</i> : destruction par le feu des souches mortes ; éviter les grosses plaies de taille et les agressions mécaniques sur les ceps : travail facilité si le repérage des pieds atteints pour sur-greffage est réalisé (p.-g. sain) Voir vidéo Ici & Ici. Si taille en Cuyot, mettre en œuvre la méthode Poussard (v° fiche Agrobio Périgord). Pieds atteints : le curetage sur les ceps malades avec une petite tronçonneuse (électrique/thermique) donne les meilleurs résultats (v° Ici & Ici).</p>
<p>Eutypiose Fiche INRA</p>	<p><i>Prophylaxie</i> : destruction par le feu des souches malades. Évitez les grosses plaies de taille et les agressions mécaniques sur les ceps. Repérage des pieds atteints pour recépage systématique. La taille tardive (période des pleurs) limite les contaminations, car la pénétration des ascospores dans les plaies de taille est plus difficile à cause des flux de sève ascendante.</p>
<p>Nématodes Fiche INRA</p>	<p>En cas de forte infestation, laissez le sol au repos 7 à 10 ans (18-24 mois minimum, avec culture de plantes nématicides) avant de replanter. En cas de replantation, laissez le sol au repos et réalisez des semis de plantes "nématicides" par précaution : l'avoine, le lotier, le sainfoin, la luzerne, le trèfle violet, le seigle et le triticale. Évitez absolument le sarrasin et la phacélie, ainsi que le chanvre et le sorgho pour les semis de printemps.</p>
<p>Oïdium Fiche INRA</p>	<p><i>Prophylaxie</i> : Observez les bois de taille. ATTENTION depuis 2015, la bouillie sulfo-calcique à base de soufre (bouillie Nantaise) n'est plus homologuée. Brûler les bois de taille en cas de forte attaque.</p>

Il est important d'**éviter au maximum, les grosses plaies de taille**, il est préférable par exemple de **laisser un petit « chicot »** offrant une surface de coupe donc de contamination moindre, qui va cicatrifier puis développer un cône de dessiccation. L'année suivante, on peut sans risque couper ce « chicot » car la coupe se situant dans le cône de dessiccation du cep, elle n'offre aucune porte d'entrée aux spores de champignons.

De manière générale :

- Évitez de tailler pendant les périodes à risques de contamination importantes (fonction des parasites dominant & de la localisation géographique),
- Évitez de tailler pendant les périodes pluvieuses, ainsi que les jours qui suivent (1-5 jours suivant conditions),
- Taillez de préférence pendant les périodes de pleurs ou de froid sec, car la réceptivité de la vigne est moindre,
- Privilégiez la prophylaxie en sortant les bois anciens & en prévoyant éventuellement les souches aux recépages sur les parcelles contaminées.

Veillez à la **bonne protection des bois de taille** par des produits adaptés. Ce sont des produits dont le **mode d'action** est essentiellement **mécanique** (par colmatage des plaies de taille), à l'exception du **cuivre** qui a une **action fongicide** & bactéricide. On peut citer principalement :

- **Sulfate de cuivre** : Pulvérisation sur les plaies de taille encore humides (400-600 g/100 l) action caustique & cicatrisante empêchant la pénétration des spores,
- **Goudrons de Pin (ou de Norvège)** : à badigeonner sur les grosses plaies de taille, à renouveler 6 mois après. Action protectrice par colmatage des vaisseaux.
- **Badigeons à base de bouillie Bordelaise + Argiles** (Bentonite, Kaolinite) : Applicables sur les grosses plaies de taille.
- **Cire d'abeilles** : Action protectrice par colmatage des vaisseaux.
- **Pralins** : Argile Kaolinique + Bouse de Vache + Cendres de Bois + Petit Lait + préparats à base de plantes (principalement la Prêle) ou préparats biodynamiques

On trouve souvent des **recettes « maison »** ou des produits commerciaux à cet usage. **Dans tous les cas, sans préjuger de l'efficacité de la recette ou du produit, veillez à bien vérifier sa conformité avec le cahier des charges de l'Agriculture Biologique & la législation française.**

Observations

Les vendanges ont parfois été compliquées par les pluies persistantes, mais se sont globalement bien passées. La qualité est bien présente pour les blancs, mais parfois impactée par la forte pression mildiou de l'année, surtout sur les rouges. Les volumes sont variables notamment pertes causées par le mildiou et perte en jus (enquêtes rendements en cours). L'automne est, encore cette année, très doux et exceptionnellement pluvieux. La chute des feuilles commence à peine et les travaux de taille n'ont pas encore commencés. La vigne va doucement entrer en repos d'hiver.

Stade(s) :



01 - Repos d'hiver



Lune & travaux de la vigne

Lune montante jusqu'au 19/11 & descendante jusqu'au 14/12.

Lune croissante jusqu'au 27/11 & décroissante jusqu'au 13/12.

Rappel si taille débutée :

Taillez en lune descendante, les jours fruits (à priori), meilleur équilibre si associé à constellation du Lion ou du Cancer, pour les vignes chétives. Taille possible lors du périgée (augmentation de la vigueur, 2 années maximum, mais risque accrue de sensibilité aux maladies) ou en lune croissante. Les vignes vigoureuses sont à tailler préférentiellement en vieille lune pour faire du fruit et les vignes faibles en nouvelle lune pour faire du bois.

Prochains nœuds lunaires : Le 24 novembre et le 8 décembre
Prochain périgée : 16 décembre

ÉVITEZ le travail des sols et de la plante pendant les nœuds lunaires (2 par mois) et la Lune en périgée (1 par mois).



Notes

Transfert de connaissances



Conseil

Voir [focus p. 3](#) pour les photos & un point sur le curetage.



Du côté des insectes : *Transfert de connaissances*

Cicadelles FD	Vous pouvez observer la présence d'œufs sous l'écorce des cep s. Privilégiez, si possible, un épamprage mécanique (qui permettra d'éliminer une partie des œufs et des larves situées dans l'écorce des cep)s. <i>Prophylaxie</i> : Brûlez les bois de taille, ébouillantage des souches, détruire les repousses de vigne/porte-greffe dans/et à proximité des parcelles car ce sont souvent des réservoirs à cicadelles (plantes généralement non traitées avec des insecticides). Toutes les informations en cliquant ici .
Cochenille	Si vous avez identifié des « foyers » de cochenilles en 2022, surveillez attentivement vos parcelles. La surveillance permet de limiter les traitements uniquement aux foyers observés. En cas de « foyers », vous pouvez les traiter localement avec des huiles (végétales ou minérales, 2-3/ha pour 100l/ha) avant le stade bourgeons dans le coton (B ou O3). ATTENTION : Traitement d'hiver à la bouillie sulfo-calciq(ue) (bouillie Nantaise) non homologuée depuis 2015 !



Notes

Transfert de connaissances

Biodiversité et auxiliaires : laissez des couverts non broyés dans les parcelles et/ou aux abords ; de nombreux insectes utilisent ces plantes comme abris hivernaux. Il est également possible de préserver les talus et de créer des tas de pierres aux abords (abris pour la faune auxiliaire) ainsi que des nichoirs (oiseaux et chauves-souris). **La tonte n'est pas la priorité du moment !!!**

- **Cochenilles** : A surveiller si présence déjà détectée sur votre domaine. Observez la présence de petits trous sur leur carapaces (parasite), si le taux de parasitisme est important les traitements ne sont pas forcément nécessaires. N'hésitez pas à nous contacter si doute ou question.
- **Escargots** : Présence globalement faible, peu de dégâts. Surveillez vos parcelles : Pensez à installer des tas de bois aux abords des parcelles (sauf bois de vignes) pour favoriser les hérissons, possibilité d'installer aussi des abris pour hérissons. Les oiseaux et de nombreux arthropodes sont également des prédateurs des escargots. Surveillez vos parcelles, et surtout la présence de dégâts, les 2 n'étant pas toujours corrélés.

Flavescence Dorée : Dans le cas de plantations, exigez des plants traités à l'eau chaude. Même si la prospection et la lutte contre le vecteur sont importantes, il est primordial de ne plus amener de matériel végétal contaminé dans le vignoble. Les autres méthodes sont décrites dans la Fiche FD : [Cliquez Ici](#) & [ici](#) sous forme de La prospection est maintenant réalisée prestation par le GDON du Bergeracois (2500 ha prospectés sur 40 communes), cela ne dispense pas de réaliser soi-même des observations et de signaler des pieds suspects. Plus la surveillance est importante et plus la réaction peut se faire à temps ! **En 2023, le protocole d'aménagement de la lutte a permis de se passer du dernier traitement Pyrèvert® sur 81% des surfaces suivies, tout en maintenant une lutte efficace. Ce protocole dérogatoire se fait sous couvert d'un contrôle de la FREDON. Vous ne pouvez pas le mettre en place seul, mais si vous êtes intéressés pour la campagne 2024, prenez contact avec nous.**

Plus d'informations, contactez Joséphine Ong : j.ong@agrobioperigord.fr



Conseil

Pour aller plus loin...

Attention : les informations ci-dessous ne sont valables que dans le respect de bonnes pratiques agronomiques et biologiques respectueuses du sol et de la plante, en intégrant autant que possible l'approche globale de son vignoble.



Quelles préparations de phytothérapie et/ou biodynamie utiliser actuellement ?

Badigeon	À appliquer juste après la chute des feuilles – Jusqu'à avant débourrement : mélange thé de bouse (ou compost), argile Kaolinite, petit lait, décoction de prêle (éventuellement ajouter de la propolis et/ou cendres de bois). Bénéfique sur le long terme.
Compost dynamisé	À appliquer (si nécessaire) avant la fin du mois de décembre. À faire suivre, si possible, de 2 à 3 passages de Compost de Bouse (Maria Thun), espacés d'une dizaine de jours. voir focus p.3
501	Pas d'application , il est trop tard dans la saison.
500-500P	Application encore possible ce mois (avant refroidissement trop important du sol), sinon 2 à 3 passages de Compost de Bouse (MariaThun) espacés d'une dizaine de jours.

Téléchargez sur la page viticulture l'article phytothérapie et les fiches par plante, ou demandez à vos techniciens.

DÉCEMBRE

lu	ma	me	je	ve	sa	di
27	28	29	30	1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Évènements à venir

5-6 décembre : Formation initiation à la taille Poussard

Pour plus d'informations ([cliquez-ici](#)) et inscription : contactez Claire Maisonneuve



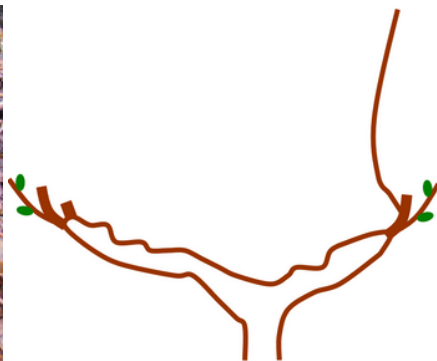
Focus : la taille et curetage

Exemple de mauvaise et bonne taille :



Mauvaise taille :

Inversion des flux de sèves



Bonne taille :

Taille guyot Poussard simple - 1 baguette et deux coursons



Notes

Transfert de connaissances

Curetage :

C'est aussi la bonne période pour cureter les pieds si vous avez pensé à marquer les pieds présentant des symptômes d'Esca/BDA durant la saison. Le **curetage** peut se faire **tout au long de l'année**, mais la période hivernale laisse généralement plus de temps aux viticulteurs pour le faire. Le curetage consiste à **retirer l'amadou** (bois jaune et tendre) contenu dans les ceps et responsable des symptômes d'Esca/BDA, généralement à l'aide d'une petite tronçonneuse. **Il n'est pas nécessaire de retirer l'intégralité du bois mort**, mais sain (brun et dur) au risque de fragiliser le cep. Cette technique ne fonctionne pas contre l'eutypiose et aura des résultats plus variables sur des ceps très chétifs ou atteints de forme apoplectique de l'Esca/BDA (dessèchement rapide en quelques jours de l'intégralité du cep).



Exemples de pieds curetés

Focus : la fertilisation et le compostage

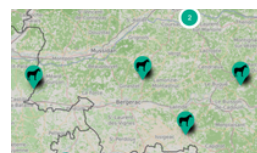


Notes

Transfert de connaissances

Fertilisation, les principes :

- **Éviter les pertes** : engrais verts (crucifères, céréales), couverture du sol, apports sous des formes évitant le lessivage
- Favoriser la **fixation de l'azote atmosphérique** (légumineuses)
- **Valoriser l'existant** (matière organique & effluents vinicoles) & privilégier l'utilisation et/ou la fabrication de compost
- **Réaliser un apport équivalent à ce qui a été exporté** dans l'année (sarments)
- Bonne période (fin d'automne-hiver) pour réaliser les **amendements organiques** tels que : le compost mûr, les produits commerciaux à haute valeur fertilisante, MO stables...[cliquez-ici pour plus d'infos](#).
- **Raisonner en fonction de la vigueur** de la vigne et du **type de sol**. Ex : Pas de carence réelle = apports par engrais et/ou "engrais verts", Sol déséquilibré = analyse de sol + MO adaptée.
- Connaître la **composition des produits utilisés** (au delà de la teneur NPK) - origine de la matière organique.
- Bonnes pratiques : préférer les **apports réguliers et fractionnés** plutôt que les apports massifs et ponctuels. Et sur sols très pauvres ou bloqués : un apport de **basalte** peut être envisagé (structurant très efficace du sol et stimulant la vie microbienne)



Disponibilité en fumier équin autour de chez vous : [cliquez sur la carte !](#)

Compostage, les principes :

"décomposition aérobie de matières organiques d'origine végétale et/ou animale hors matières relevant des déchets animaux"

- Élévation de température
- Réduction du volume
- Modification de la composition chimique et biochimique (MO stables augmentant avec la maturation).
- Assainissement au niveau pathogènes, graines adventices et certains résidus
- Absence d'odeurs désagréables.

Législation :

En AB, le fumier en provenance d'élevage industriel est interdit. Pas d'obligation de provenance AB - plus de détails, [ICI](#)

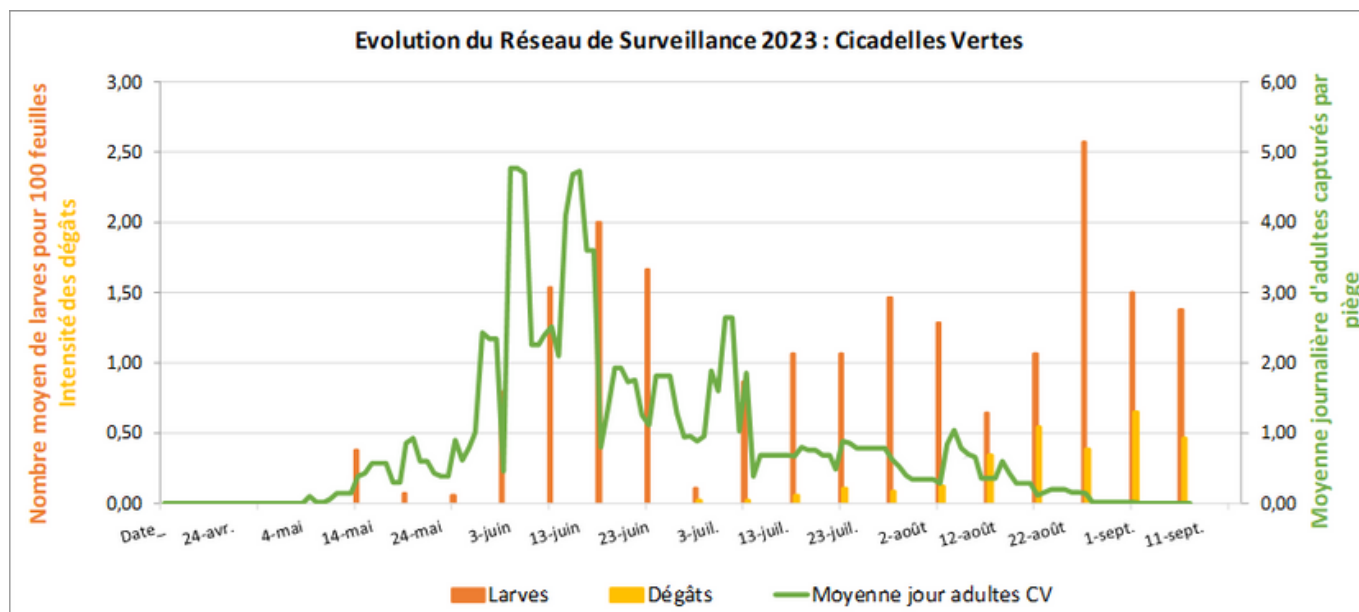
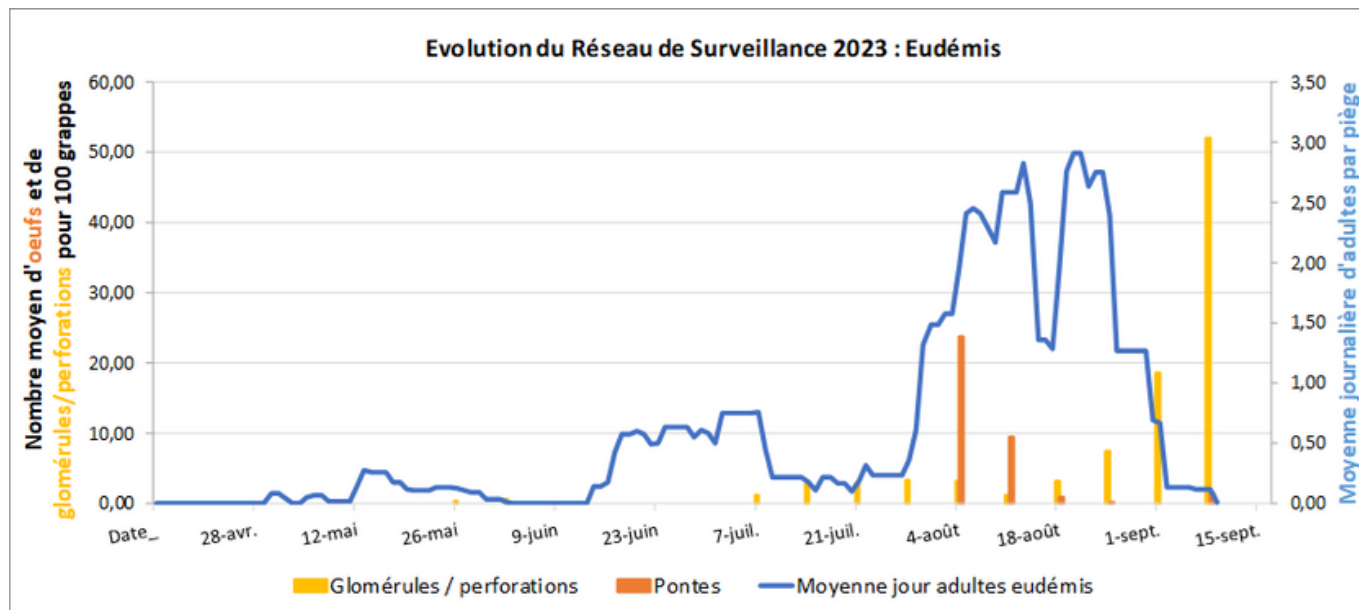
Plus d'informations sur le compostage,

Florian Bassini, f.bassini@agrobioperigord.fr



Conseil

Historique du réseau de surveillance



Cette année la **population larvaire de cicadelles de la flavescence dorée** (*Scaphoideus titanus*) a été **plutôt faible**, mais on a tout de même eu un **pic de captures d'adultes assez important**.

La **population larvaire de cicadelles vertes** (*Empoasca vitis*) a été parmi **les plus faibles de ces dernières années**. La population adulte a été du même ordre qu'en 2022 avec un pic en juin et une décroissance jusqu'en septembre.

La **première et seconde génération d'eudémis** ont été **très faibles** cette année avec de très rares pontes et peu de dégâts. La **troisième génération** a cependant été **plus importante et bien plus impactante**. Les pontes se sont faites majoritairement entre les épisodes caniculaires entraînant des éclosions groupées. Il y a eu deux fenêtres de traitement cet été en fonction des secteurs, qu'il ne fallait pas manquer pour éviter des dégâts importants. Pour les **parcelles vendangées tardivement** une **quatrième génération** a également pu être observée, favorisée par un climat resté très doux.

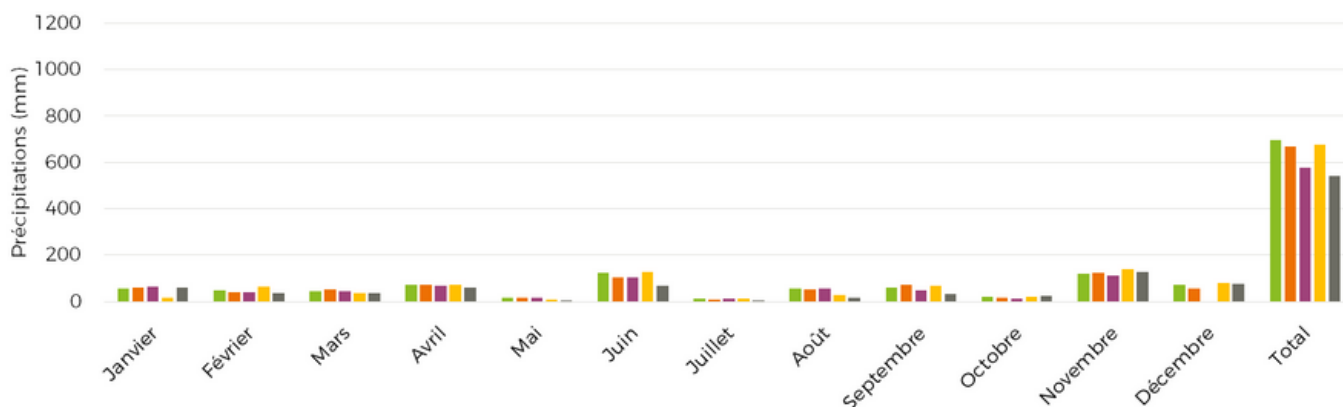


Notes

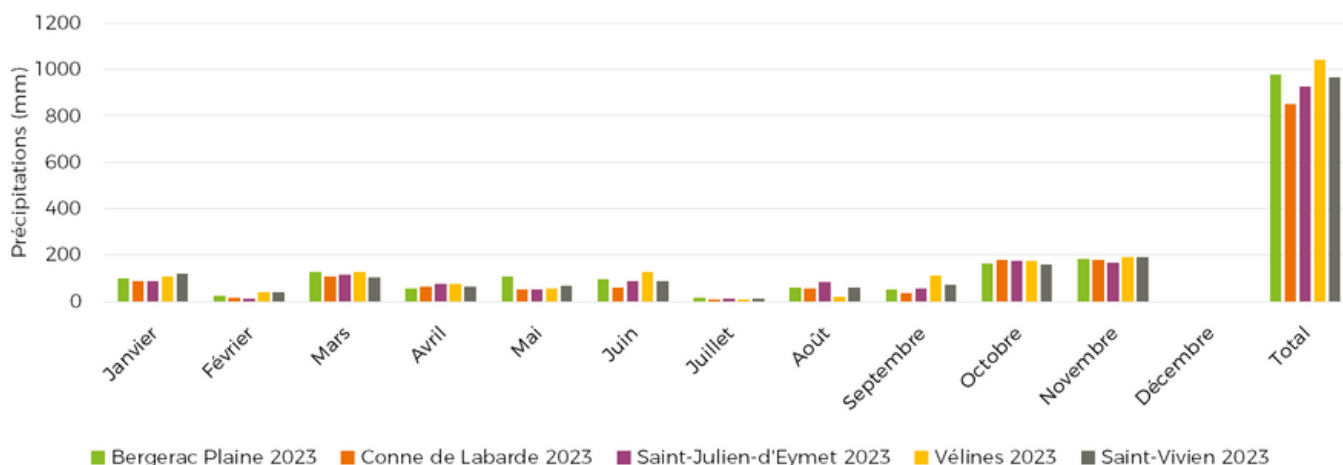
Transfert de connaissances

Historique de la météo basé sur les données OPTIVITIS

Précipitations par station de l'année 2022



Précipitations par station de l'année 2023



■ Bergerac Plaine 2023 ■ Conne de Labarde 2023 ■ Saint-Julien-d'Eymet 2023 ■ Vélines 2023 ■ Saint-Vivien 2023



Notes

Transfert de connaissances

Les données enregistrées par les stations nous révèlent une année 2023 particulièrement **pluvieuse**, surtout **en fin d'année**. Même si l'année n'est pas terminée, on relève déjà autant de pluviométrie que lors d'une année entière et l'ensemble du territoire a reçu entre 350 et 400mm de pluie en 1 mois et demi. La **comparaison avec 2022** laisse apparaître des différences flagrantes, on reçoit déjà **quasiment le double de précipitations sur ces 11 premiers mois**.

Contrairement à ce qu'on pourrait croire les mois de juin, juillet et août n'ont pas reçues de si importantes précipitations. C'est le mois de **mai** (jusqu'à début juin) qui a été particulièrement pluvieux cette année et qui a **fortement contribué aux premières attaques de mildiou** observées autour du 10 juin, et **l'explosion constatée au 20 juin**. Du 6 au 16 mai, on observe un épisode pluvieux avec **peu de fenêtres de traitements et des sols difficilement accessibles**. Localement, jusqu'à 70mm ont été enregistrés sur ce créneau. Un autre épisode pluvieux est apparu du 28 mai au 7 juin avec encore une fois, peu de fenêtres et 3 journées cumulant plus de 10mm dont une cumulant plus de 30mm.

En observant les **durées d'humectations foliaires**, on constate aussi des différences notables avec 2022 allant du simple au double au mois de mai avec une moyenne de 141 heures d'humectation en 2022 et de 226 en 2023. En remontant dans l'historique des stations, on observe le même phénomène en 2021 mais plus localisé. **Le manque de fenêtres corrélé à la pousse rapide des organes a sans doute joué un rôle majeur dans les contaminations.**



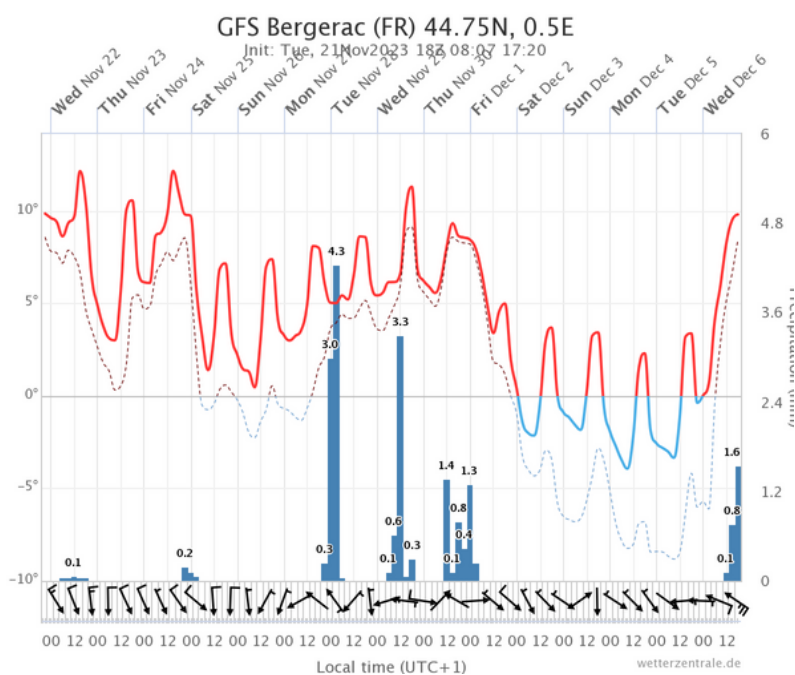
Prévisions et tendances

Concernant les prévisions à venir, une accalmie semble se présenter pour les prochains jours et les températures sont en baisse, proches des normales saisonnières. Concernant les **ressources hydriques sur les 12 derniers mois** (sur moyenne de 20 ans) : **+179mm** et sur les 30 derniers jours : **+173mm**. Pour le mois de décembre 2023, les prévisionnistes (*terre.net*) envisagent les tendances suivantes : un temps venteux et très pluvieux avec de probables épisodes tempétueux. Les températures devraient être douces et au-dessus des normales saisonnières.

Données météo à 5 jours

Données à titre indicatif, sans valeur contractuelle : <https://www.pleinchamp.com> & <https://www.wetterzentrale.de/>

Bergerac



	Mer 22	Jeu 23	Ven 24	Sam 25	Dim 26
Température min au sol (°C)	3	1	6	0	-2
Température min à 2 m (°C)	4	2	7	1	0
Température max à 2 m (°C)	14	12	13	9	9
Précipitations (mm)	0	0	0.5	0	0
Précipitations max (mm)	0.1	0	0	0	0
Risque de précipitations (%)	5	0	48	0	0
Direction du vent à 10 m	N	N	NO	N	NE
Vitesse du vent à 2 m (km/h)	10	6	6	5	3
Rafales max à 2 m (km/h)	25	25	22	22	15
Évapotranspiration (mm)	0.7	0.9	0.3	0.8	0.7
Humidité relative (%)	79	82	88	79	82



Vos
technicien.ne.s

Alexandre BANNES • 06 07 72 54 36 • a.bannes@agrobioperigord.fr
Eric MAILLE • 06 87 58 48 50 • e.maille@agrobioperigord.fr
Claire MAISONNEUVE • 07 88 02 29 38 • c.maisonneuve@agrobioperigord.fr
Joséphine ONG • 06 82 87 99 63 • j.ong@agrobioperigord.fr



AgroBio Périgord – ZA Vallade 24112 BERGERAC Cedex
<http://www.agrobioperigord.fr/produire-bio/viticulture>

AgroBio Périgord agréée pour l'activité de conseil indépendant et l'utilisation des produits phytopharmaceutiques sous le n AQ01976

AgroBio Périgord ne pourra être tenue responsable des erreurs dues à l'extrapolation inadaptée des informations de ce bulletin.

Partenaires
et réseaux :



Avec le soutien financier de :

